



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02027102

HAL Id: hceres-02027102

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027102>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) (Unité de formation UFRip Arts, lettres et langues) accueille 449 étudiants en 2015-2016 et leur offre la possibilité de suivre trois cursus internes : anglais-allemand, anglais-espagnol et anglais-italien. Cette formation se fixe comme objectif général de « former en trois ans des cadres trilingues ». Selon la structuration habituelle des diplômes LEA, la licence inclut à la fois l'enseignement de matières dites appliquées (droit, économie et gestion) et l'étude de deux langues (l'anglais étant obligatoire dans toutes les combinaisons linguistiques proposées). Le semestre 6 (S6) s'effectue obligatoirement à l'étranger, soit dans une entreprise pour un stage, soit pour un séjour d'études dans une université partenaire. Deux parcours de spécialisation sont proposés à partir du semestre 3 (S3) : *Affaires et commerce* et *Tourisme*.

Analyse

Objectifs
<p>La synthèse d'autoévaluation définit pour cette licence la liste des compétences à acquérir par les étudiants en LEA, elles sont communes pour les trois cursus internes. Elles sont déclinées en compétences transversales, disciplinaires et professionnelles. Il semble que l'équipe pédagogique a réellement accordé du temps à la réflexion sur ce point car les compétences sont bien repensées, avec un focus particulier sur les domaines du commerce et du tourisme, par exemple, « communiquer, échanger et rédiger dans au moins deux langues étrangères, dont l'anglais, en mobilisant un lexique spécialisé dans les domaines professionnels du commerce et/ou du tourisme » ou bien « identifier et mobiliser des concepts culturels, sociologiques, économiques, juridiques, géopolitiques, etc. pour préparer et/ou évaluer des projets touristiques et/ou commerciaux ».</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation est conforme aux attentes, proposant en cinq semestres une spécialisation progressive et permettant à divers moments les réorientations. La licence est organisée autour d'un tronc commun du S1 au S3, une ouverture vers d'autres cours du domaine Arts-Lettres-Langues (ALL) et un stage obligatoire en S3. Elle se compose donc logiquement d'unités d'enseignement (UE) transversales (outils numériques, méthodologie des études universitaires, projet professionnel), d'UE du domaine ALL (afin de faciliter la réorientation précoce des étudiants au sein du domaine, vers la licence <i>Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales</i> - LLCER ou bien la licence <i>Lettres</i>) complétées par des UE d'ouverture (culture générale, activités sportives). En parallèle, la spécialisation progressive s'opère par le biais de la part croissante des UE d'enseignements disciplinaires, propres à la mention à partir du S3. L'introduction à la langue de spécialité (langue des affaires) se fait en début de deuxième année (L2).</p>

La grosse faiblesse de la formation réside dans la proposition qui est faite aux étudiants de suivre des cours de langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), qui ne sont pas du tout adaptés à leur cursus. On s'interroge sur la qualité d'une formation LEA qui ne semble pas considérer que les linguistes sont des spécialistes de leur domaine qui se doivent d'être formés comme tels, pour toutes les langues étudiées sous peine de ne pas posséder le bagage disciplinaire suffisant pour une poursuite d'études dans le champ.

Positionnement dans l'environnement

Malgré ses faibles effectifs et la proximité de grandes universités, la formation LEA de l'UAPV arrive à cultiver à la fois son ancrage local et sa spécificité dans l'éventail de formations. Elle a mené une insertion réussie, voire exemplaire, dans le tissu économique et culturel local. L'inscription dans l'environnement économique et culturel de la région s'appuie sur de nombreux partenariats : entreprises de services, collectivités territoriales et institutions culturelles (associations, bibliothèques, etc.) locales, ainsi que quelques entreprises en Italie (Cagliari) et en Espagne (Madrid). Les partenariats culturels sont d'autant plus féconds avec l'Espagne et l'Italie que la région compte des communautés linguistiques actives, qui s'investissent dans des manifestations culturelles ou des journées de conférences.

La formation se positionne clairement vis-à-vis des formations offertes en écoles de commerce et les brevets de technicien supérieur (BTS) et diplômes universitaires de technologie (DUT) de la région, notamment pour les filières management des unités commerciales, négociation et relation client, commerce international et techniques de commercialisation mais également dans le domaine du tourisme. Le succès de la filière auprès des étudiants ne se dément pas et des licences LEA sont proposées dans un grand nombre d'universités de la région (Aix-Marseille Université, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université de Toulon, Université Nice Sophia Antipolis). Dans ce contexte, la licence LEA de l'UAPV est une formation à petits effectifs, de proximité, qui accueille principalement des étudiants ayant obtenu leur baccalauréat dans un lycée du département du Vaucluse et souhaitant rester dans le bassin avignonnais dans l'immédiat post-bac. Ces étudiants quittent Avignon pour étudier ailleurs plutôt à partir du master.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique compte en tout 22 titulaires : 2 professeurs certifiés (PRCE), 5 professeurs agrégés (PRAG), 13 maîtres de conférences (MCF), 1 maître de conférences habilité à diriger des recherches (MCF-HDR) et 1 professeur d'université (PU). Les enseignants-chercheurs (EC) sont logiquement pour la plupart rattachés aux sections 11 (langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), 12 (langues et littératures germaniques et scandinaves) et 14 (langues et littératures romanes) du Conseil national des universités (CNU) pour les linguistes et 06 (sciences de gestion, sciences de management) et 25 (mathématiques) pour les matières appliquées. Un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), 1 maître de langues, 1 EC associé et invité (PAST), 4 lecteurs et des intervenants extérieurs complètent l'équipe de titulaires, ce qui semble assurer une réelle ouverture professionnelle à la formation. 339 heures sont d'ailleurs assurées par ces derniers, ce qui correspond à plus de 20 % de l'ensemble de la formation : on voit figurer non seulement des traducteurs assermentés, mais également des experts en gestion et en marketing, ce qui, dans un secteur où l'enseignement des langues reste une priorité, correspond à un effort louable. Au cours de la période évaluée, de nombreux chargés de cours, titulaires dans le second degré, sont également intervenus dans la formation ainsi que quelques doctorants. Le pilotage de la formation est assuré par un bureau de direction comprenant deux directrices, deux responsables pédagogiques et présidents de jury, quatre référents relations internationales et la secrétaire pédagogique. L'équipe pédagogique maintient un rythme de réunions semestrielles au minimum, il y est fait le point sur les besoins exprimés par les étudiants en présence de leurs délégués.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le dossier se caractérise par une grande honnêteté dans l'analyse de l'attractivité réelle de la formation : il souligne le fort taux d'échec en première année (L1) et en explique de façon parfaitement convaincante la raison, il propose une enquête encourageante du devenir professionnel des étudiants, tout en insistant sur la relativité des réponses. Les cohortes restent à faibles effectifs (56 étudiants ont obtenu la licence en 2014-2015, 64 en 2013-2014, 59 en 2012-2013 et 69 en 2011-2012). La formation connaît un faible taux de réussite : 56 étudiants de L3 ont obtenu leur diplôme en 2014-2015 pour 178 étudiants inscrits en L1 en 2012-2013 (soit un ratio de 31 %). Le taux de réussite en L1, mesuré par le taux de passage en L2 avec validation complète de la L1, est très faible : autour de 20 % (mais il s'est amélioré en 2015-2016, passant à 46 %). Ceci garantit en même temps l'exigence et l'excellence de la formation : d'ailleurs, ensuite, les taux de réussite en L2 sont supérieurs à 66 %, et se situent autour de 80 % en L3. Le nombre d'étudiants de L1 a augmenté fortement sur la période évaluée (259 en 2015-2016 contre 164 en 2011-2012). La présentation des poursuites d'études et des débouchés possibles pour la formation se fait lors d'une « Journée rencontres LEA » (la première s'est tenue en décembre 2015), réunion d'information en particulier sur les licences professionnelles (LP) mais également sur le master *Management, commerce international* (MCI) de l'université à destination des étudiants. Des professionnels hors secteur universitaire interviennent aussi ce jour-là, ainsi que des diplômés de la filière.

La formation remplit solidement sa fonction de formation de base et l'équipe expose clairement l'articulation entre la licence et le master à l'intérieur de l'établissement. 80 % des étudiants poursuivent leurs études en master, dont 25 % d'entre eux dans le master MCI. La grande majorité des diplômés de licence poursuivent leurs études dans un autre établissement, une minorité s'orientent vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*

(MEEF) Premier Degré et très peu poursuivent ensuite en doctorat. L'équipe pédagogique semble avoir pleinement pris conscience de l'enjeu de collecter et d'analyser des données concernant l'insertion professionnelle (IP) des diplômés ; aussi, le dossier d'autoévaluation liste les principaux domaines d'activités dans lesquels ces derniers trouvent leur premier emploi (activités industrielles et commerciales, services, en particulier liés au tourisme, traduction et fonction publique et cela généralement après l'obtention d'un master). Une liste indiquant quelques profils de postes occupés est également fournie : cette information est sans doute tout à fait pertinente pour les étudiants. Une étudiante de la formation, stagiaire à l'UAPV en 2013-2014, a mené une enquête auprès des diplômés : dans celle-ci, il apparaît que 89 % des répondants ont poursuivi leur cursus en master. Sur plus d'une centaine de réponses, 87 % des anciens étudiants ont intégré le marché du travail, 13 % seulement étant à la recherche d'un emploi ou volontairement inactifs.

Place de la recherche

Le dossier se plaît à souligner le dynamisme de recherche et les activités scientifiques, nationales et internationales, des EC de LEA intervenant dans la formation. En l'espèce, il n'est pas certain que l'activité de recherche soutenue dans les deux équipes d'accueil mentionnées (Identités Culturelles, Textes et Théâtralité de l'UPVA ; Etudes Romanes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense) débouche spécifiquement sur un enrichissement de la formation. La sensibilisation à la recherche dans le cadre de la licence LEA repose en effet essentiellement sur le nombre d'EC intervenant dans la formation. Or, il apparaît que 25 % seulement du total des heures enseignées pour l'année 2015-2016 dans cette licence le sont par des EC titulaires (1187 heures sur un total de 4660 heures). S'il est essentiel aujourd'hui de prendre en compte la dimension dite « Bac -3/+3 » dans la définition des objectifs d'apprentissage de toute licence, et partant d'intégrer des PRAG et des PRCE, en poste dans le secondaire ou à l'université, aux équipes pédagogiques, ce chiffre est cependant inquiétant : on peut s'interroger, avec un taux aussi bas, sur la valeur ajoutée réelle, en termes d'enseignement de niveau universitaire, de cette formation.

Place de la professionnalisation

80 % des diplômés déclarent utiliser quotidiennement dans le cadre de leur travail au moins une des deux langues étrangères qu'ils ont étudiées. La réflexion sur la place de la préprofessionnalisation et l'insertion professionnelle des étudiants de la licence LEA de l'UAPV est relativement aboutie. La préprofessionnalisation est en effet au cœur de cette formation, par la diversité des outils qu'elle propose aux étudiants, aussi bien en compétences disciplinaires que transversales. Ce souci pédagogique est renforcé par diverses structures adjacentes à la formation, d'une part par le conseil de perfectionnement, d'autre part par l'association étudiante, à qui sont confiées des missions de suivi des étudiants ; cela entraîne des contacts plus suivis avec la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises, dans le but de rencontrer de nouveaux employeurs potentiels et d'être plus attentif à leurs besoins. Les matières professionnelles comptent pour un tiers de la formation. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles sont très attentivement renseignées et soulignent le souci constant d'équilibre entre les disciplines d'application et les compétences linguistiques, entre les connaissances académiques et leur mise en pratique. Enfin, la formation accueille peu d'étudiants en formation continue (aucun de 2011 à 2014, trois en 2014-2015 et un seul en 2015-2016).

Place des projets et des stages

Un stage d'un mois est obligatoire pour tous les étudiants de cette licence en début de deuxième année (L2). Dans la majorité des cas, ce stage s'effectue dans une entreprise privée des secteurs du commerce et du tourisme, ce qui semble congruent avec les deux parcours proposés dans la licence (*Affaires et commerce* et *Tourisme*). Un stage de quatre mois à l'étranger est facultatif en fin de licence (S6), le S6 s'effectuant forcément à l'international : un tiers des étudiants de troisième année (L3) préfèrent effectuer un stage plutôt que de suivre un semestre d'études dans une université partenaire. La préparation et le suivi sont effectués par un intervenant extérieur sans le soutien ni de la MOI, ni du Bureau d'aide à l'IP : il semble que les réseaux et les protocoles soient établis de façon efficace. Les étudiants sont accompagnés dans leur démarche par un « memento » spécifique, et évalués à la suite d'un rapport nourri et détaillé, dont les attentes sont bien calibrées, comprenant entre autres la qualité de l'intégration de l'étudiant dans l'entreprise. Le rapport de stage donne lieu à soutenance.

Place de l'international

Elle est satisfaisante et conforme à ce que l'on peut attendre. Les étudiants de la licence LEA de l'UAPV sont sensibilisés à l'international dès la L1. La place de l'international apparaît avec le stage ou séjour d'études obligatoire en S6 et tout au long de la licence par le biais de la présence de locuteurs natifs intervenant dans la formation (principalement des lecteurs) et des cours disciplinaires dispensés en langue étrangère (ce qui est habituel dans le cadre de formations LEA). Un suivi personnalisé est offert aux étudiants dans le cadre de la préparation du S6 international : tout d'abord, par le biais d'une UE d'ouverture proposée par le Service des relations internationales (RI) et également par le suivi opéré par l'un des quatre référents RI de la licence (un par langue) à partir de la L2. Le dossier d'autoévaluation présente

clairement la liste des partenariats établis avec des universités étrangères (sans que l'on sache s'ils ont été mis en place au niveau de la composante ou bien de l'établissement), dans le cadre du programme Erasmus mais également des partenariats Hors-Europe. Pour des raisons financières, la plupart de ces mobilités se font en Europe. Le dossier ne donne aucune indication chiffrée quant au nombre d'étudiants accueillis en mobilité entrante. Ces derniers suivent souvent des cours de civilisation et de traduction dans le cadre de leur contrat pédagogique. Enfin, l'équipe pourrait davantage tirer profit de la possibilité offerte par les conventions Erasmus d'accueillir des EC des universités partenaires ou de partir enseigner dans ces mêmes universités : quatre conférences seulement ont été données par des EC invités sur la période et le dossier ne mentionne que quatre séjours d'EC avignonnais en mobilité sortante.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Sur ce point également, la formation répond aux attentes. Les néo-bacheliers entrant dans la licence LEA, pour la plupart détenteurs d'un baccalauréat général, bénéficient de l'ensemble du dispositif d'information habituellement proposé : « Forum Rencontres Après-Bac », « Journées du futur bachelier » et site internet. Une attention particulière est portée aux bacheliers professionnels, qui représentent 14 % des primo-entrants dans cette formation. Ils sont reçus lors d'un entretien individuel afin de les informer en détail des prérequis de la formation (souvent ils n'ont pas étudié de seconde langue vivante du tout) et de ses exigences. 50 % des étudiants de cette licence reçoivent une bourse (chiffre 2015-2016) : les rédacteurs du dossier d'autoévaluation regrettent le fait que l'octroi et le maintien des bourses ne soient pas soumis à l'obtention d'une note plancher.

L'équipe pédagogique estime que la formation, notamment grâce au S6 international, attire des étudiants de toute la France en L3 : hélas, en l'absence d'indicateurs précis et de données statistiques concernant ce point, il est impossible d'en évaluer la réalité. En termes de réorientation entrante, le dossier précise que des étudiants de BTS et de DUT ayant étudié deux langues intègrent la formation en L2, notamment dans le but de postuler en licence professionnelle (LP). Il y a des demandes d'étudiants étrangers, rarement satisfaites en raison de la spécificité de la formation, à laquelle les étudiants internationaux sont souvent mal préparés.

L'équipe s'appuie sur divers dispositifs d'aide à la réussite déployés notamment en L1 : contrôle continu renforcé, cours de mise à niveau en L1 (suite donnée au dispositif de soutien mis en place dans le cadre du Plan réussite en licence), effort budgétaire consenti pour ouvrir des groupes de travaux dirigés (TD) supplémentaires (de façon à réduire les effectifs dans les groupes).

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les cours de la licence LEA sont dispensés en présentiel sous forme de cours magistraux (CM) et de TD en ce qui concerne les cours de pratique des langues et de CM en ce qui concerne les cours de civilisation, pour l'approche culturelle du tourisme et les matières appliquées. L'équipe pédagogique a déjà bien investi les possibilités offertes par l'espace numérique de travail mis en place à l'UAPV, puisque la formation compte en 2015-2016 : 17 espaces de cours en ligne et 5 espaces « technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » (TICE) avancés en L1, 19 espaces de cours en ligne et 5 espaces TICE avancés en L2, 15 espaces de cours en ligne et 3 espaces TICE avancés en L3. Mis à part cela, le dossier d'autoévaluation ne fait mention de quasiment aucune réflexion sur l'application des méthodes de pédagogie active, ce qui semble pourtant crucial, compte tenu des caractéristiques du public accueilli. Conformément aux attentes, l'Université a pris des dispositions spécifiques afin d'accueillir au mieux les étudiants salariés, soutiens de famille, les étudiants en situation de handicap ou en Contrat d'emploi avenir professeur via un régime spécial d'études.

Evaluation des étudiants

Les étudiants de la licence LEA sont clairement informés des modalités de contrôle des connaissances. Ils sont évalués en contrôle continu intégral, incluant au moins deux notes par semestre, couplé à un contrôle d'assiduité (80 % de temps de présence exigé) dans le but d'améliorer leur réussite. Il n'y a pas de seconde session mais un système de compensation entre semestres et UE existe (pas entre années de formation ni en L3, du fait du S6 international). L'organisation des jurys d'année semble conforme à ce qui est attendu pour une licence. L'équipe pédagogique est soucieuse de la réputation de sa formation et n'accorde, d'après le dossier, qu'exceptionnellement un rattrapage en-dessous de 9,90/20 de moyenne.

Suivi de l'acquisition de compétences

Si le supplément au diplôme existe bien et liste les compétences affichées en fin de licence (tout comme le contrat pédagogique), les modalités de suivi des compétences et de leur acquisition (notamment sous forme de grille précisant le niveau d'acquisition) n'ont pas encore été mises en place. Ce manque de suivi de l'acquisition des compétences transversales était identifié comme une faiblesse de la formation déjà dans l'évaluation faite en 2012.

Suivi des diplômés

Il n'existe pas d'outil de suivi des cohortes d'étudiants et de diplômés pour cette formation. Dans ce contexte, l'équipe pédagogique de la licence LEA tente de compenser ce manque par ses propres moyens, en mettant en place des enquêtes internes et en entretenant un réseau d'anciens diplômés. Cette démarche « artisanale » est tout à fait louable et souligne le souci constant de l'équipe de disposer de données pour piloter au mieux sa formation. La Maison de l'orientation et de l'insertion (MOI) s'occupe de collecter les données IP au niveau de l'UAPV mais ne travaille pas sur le suivi des étudiants des licences généralistes de l'établissement. Une étudiante de la formation, stagiaire à l'UAPV en 2013-2014, a mené une enquête auprès des diplômés, ce qui illustre néanmoins le souci réel de l'équipe pédagogique de traiter la question de l'insertion professionnelle comme partie intégrante du pilotage de la formation. Les fragilités de l'enquête sont également identifiées par le dossier, qui souligne que les réponses sont irrégulières (surreprésentation des hispanistes), et que les masters suivis ne sont pas renseignés, ce qui entrave une partie de l'analyse. Afin de renforcer encore cet aspect, l'équipe pédagogique envisage de mettre en place un réseau via une association de diplômés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement a été mis en place. Il s'efforce d'améliorer la formation en faisant porter son effort sur l'accroissement de la visibilité de la formation dans le milieu socio-économique local, et sur une optimisation de la formation en fonction des besoins et des attentes de la société civile. Il se compose des trois enseignants membres du bureau de direction, de trois représentants étudiants (un par niveau de licence) et de trois professionnels extérieurs à la formation. Sont également invités au conseil les responsables du domaine ALL à l'UAPV, le gestionnaire LEA, les vice-présidents IP et Formation ainsi que le directeur du SCUIO (service commun universitaire d'information et d'orientation). Le conseil se réunit deux fois par an (octobre et mars) afin de faire le point sur la formation, notamment en termes d'organisation et d'objectifs, et de créer des liens et un réseau avec les entreprises locales potentiellement recruteuses des diplômés de la formation.

Très récemment (en mars 2016), l'équipe pédagogique a mis en place une procédure d'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants, sous la forme d'un questionnaire administré à tous les étudiants de licence (155 étudiants ont répondu). L'équipe a analysé les réponses et se montre très réactive dans ses propositions visant à traiter les problèmes soulevés. Il serait sans doute intéressant de compléter ce dispositif par un second questionnaire qui permettrait de recueillir le retour réflexif des étudiants diplômés après l'obtention de leur diplôme.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Prise en compte du besoin de préprofessionnalisation des étudiants dès la licence (Journée rencontres LEA).
- Engagement de l'équipe pédagogique pour une formation proche des étudiants (lutte contre l'échec et le décrochage en L1), pilotage et gouvernance de la formation (développement d'outils de suivi internes).
- Stage et séjour à l'étranger obligatoire au S6 bien intégrés dans la formation.
- Démarche d'autoévaluation menée avec sérieux et application.

Points faibles :

- Offre de cours « LANSAD » qui ne sont pas adaptés aux étudiants de LEA.
- Manque de suivi de l'acquisition des compétences, notamment transversales et de mise en place de méthodes de pédagogie active.
- Part faible des enseignements dispensés par des EC.

Avis global et recommandations :

La formation, structurée en deux parcours et incluant trois possibilités de combinaison linguistique, a été construite de façon cohérente pour amener les étudiants à poursuivre leurs études en master et à s'insérer professionnellement à court terme après leur diplôme. L'effort conséquent consenti par l'équipe pour améliorer la qualité de cette formation et par les rédacteurs du dossier afin de proposer un travail d'autoévaluation approfondi et de qualité est à souligner. Il faut poursuivre ces efforts, et s'ajuster aux éléments que fait et fera apparaître le conseil de perfectionnement.

Dans la perspective de la rentrée 2017, l'équipe envisage de trouver des solutions afin de remédier aux problèmes causés par l'hétérogénéité du recrutement, notamment en mettant en place des passerelles entre les licences de l'UAPV, en particulier vers la licence LLCER et la licence *Administration économique et sociale* (AES). La réflexion semble également amorcée dans le but de créer des passerelles vers les LP. Le dossier indique par ailleurs qu'une demande d'une labellisation TICE, propre à l'UAPV, sera faite pour la licence LEA à la rentrée 2017 (recommandation faite lors de la dernière évaluation de la formation en 2012). Symétriquement, les étudiants mis au fait des outils numériques à leur disposition dans leur premier semestre vont disposer en S4 d'un cours plus nourri les initiant aux logiciels utilisés dans le monde professionnel. Cet effort va être poursuivi dans des enseignements des nouvelles technologies de l'e-commerce. Enfin, deux points demandent une attention particulière : il conviendrait de mettre en place rapidement des outils de suivi (cohorte, poursuite d'études, réorientation, etc.) selon les critères et les exigences actuellement en vigueur dans l'enseignement supérieur au niveau de l'UAPV et, au niveau de cette licence, de développer une offre de cours de langue adaptée aux étudiants de LEA, qui ne relèvent en aucun cas du secteur LANSAD.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>>

Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 26 avril 2017

V/Réf. : DEF-LI180014089 Licence « Langues étrangères appliquées »

N/Réf. : PhP/JD – 2017-094

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence « Langues
étrangères appliquées », établi par l'HCERES.**

Nous remercions et nous saluons la qualité de l'analyse ainsi que la pertinence des remarques formulées dans le rapport d'évaluation du HCERES. Nous avons bien retenu les appréciations positives ainsi que les éléments fournis pour améliorer la formation.

Ci-dessous quelques observations concernant les remarques du HCERES à cette évaluation.

Le rapport souligne que l'offre de cours « LANSAD » n'est pas adaptée aux étudiants de LEA. Nous tenons à préciser que même si son intitulé, « Langues pour les spécialistes d'autres disciplines », laisse entendre qu'aucun étudiant ayant intégré un cursus de spécialiste en langue ne devrait être concerné, la pratique, aussi bien à l'UAPV que dans la plupart des universités françaises, contredit cette précision. Par le biais du LANSAD, les étudiants LEA peuvent appréhender une troisième langue, dispensée à un niveau débutant ou intermédiaire, à condition bien évidemment qu'elle soit différente des deux langues de spécialité obligatoires et choisies dans leur cursus. Ces enseignements LANSAD, proposés en LEA/Avignon en S1, S2 et S3 dans la section « domaine » des maquettes, ne sont pas considérés comme des cours de spécialité ni aptes à former des spécialistes ; il s'agit plutôt d'enseignements, en option, permettant aux étudiants la découverte d'une troisième langue. Ces cours restent marginaux et ne rentrent pas dans le bagage linguistique proprement disciplinaire et de spécialité visé par

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services

Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville

74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25

Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20

<http://www.univ-avignon.fr>

la mention. Il convient également de signaler que, suite à la récente demande de notre gouvernance, les nouvelles maquettes LEA ne proposeront plus les cours de LANSAD.

L'évaluation du HCERES revient aussi sur le manque de suivi de l'acquisition des compétences et de mise en place de méthodes de pédagogie active. Concernant le premier point, l'équipe pédagogique est un train de finaliser un livret précisant les modalités de suivi des compétences et de leur acquisition par niveau (sous forme de grille) qui sera mis en ligne fin juin. Quant au deuxième point, même si, effectivement, dans le dossier nous ne nous sommes pas attardés sur des réflexions concernant l'application des méthodes de pédagogie active, la Licence LEA propose des dispositifs d'apprentissage alternatifs mettant l'accent sur le travail de groupe et la créativité. La pédagogie active, associée à une « pédagogie de la réussite », concerne actuellement nombre de cours assurés dans la mention (Préparation au stage S3, S4, S5, Civilisation anglaise S2, Gestion, Informatique S4, Français S4, Expression orale LV1 et LV2, etc.) et elle se décline sous la forme de différentes pratiques liées à la pédagogie inversée, à la simulation (création de sites vitrines et marchands, etc.), aux jeux sérieux, aux buzz groupes, aux cours collaboratifs et interactifs, etc. Par ailleurs, trois étudiantes de LEA2 (Lisa Hammache, Julia Marie et Linda Otmani) ont obtenu la 9e position lors des *Business game* qui ont eu lieu les 1er et 2 mars 2017 à l'Université d'Aix Marseille et qui réunissaient des étudiants issus des différentes universités et écoles de l'association AMPM. A signaler aussi, l'usage des réseaux sociaux fait par l'Association étudiants LEA pour la mutualisation des prises de notes. Bien évidemment, des efforts restent encore à faire pour que les nombreuses méthodes de la pédagogie active occupent une place plus importante au cœur du dispositif d'apprentissage de la Licence LEA. La réalisation de cet objectif devra impérativement passer par une sensibilisation plus importante des collègues à ces pratiques. L'équipe de direction et l'équipe pédagogique travaillent à cette fin.

Nous ne pouvons que partager pleinement la remarque sur la faible part des enseignements dispensés en LEA par des enseignants-chercheurs. Le dynamisme de la recherche mentionné dans le dossier d'auto-évaluation existe mais, en effet, ne concerne que les enseignants-chercheurs titulaires dont le nombre reste faible. Pendant ces dix dernières années, la mention a vu son potentiel d'enseignants-chercheurs se réduire lourdement : la Licence LEA a perdu 4 postes de Professeur – dont 3 en matières appliquées et 1 un anglais – partagés avec le Master MCI ; 1 poste de MCF en gestion ; 1 poste de MCF en français, 1 poste de MCF en civilisation Amérique latine. Nous plaçons nos espoirs dans les prochaines campagnes d'emplois pour pouvoir remédier à ce problème.

Philippe ELLERKAMP

